

# La lettre des administrateurs

**CGT** -Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public  
Conseil d'Administration du 24 janvier 2013 - N° 169

**DES REPRESENTANTS DE L'ETAT QUI CHANGENT, MAIS C'EST LA POLITIQUE DE LA POSTE QUI DOIT CHANGER !**

## Changements de certains représentants de l'Etat au sein du Conseil d'Administration.

Pas de dossiers particuliers à l'ordre du jour de ce Conseil d'Administration.

Seul, le départ et la nomination de nouveaux administrateurs représentants de l'Etat, ont été actés en espérant qu'il ne s'agisse pas seulement d'un jeu de chaises musicales, mais les prémices d'un vrai changement de politique au sein du groupe La Poste.

M. Christian MARTIN conseiller maître à la Cour des comptes et membre du parti socialiste remplace Luc ROUSSEAU.

M. Olivier BOURGES (nommé par le précédent gouvernement), annonce également qu'il sera remplacé lors du prochain CA, mais que cette décision lui a été imposée.



### **VOTE :**

Pour la nomination d'un nouvel administrateur représentant de l'Etat

Pour	14
Abstention	7 (dont 3 CGT, 2 SUD, 1 FO)



*Nous faisons apparaître les votes des seuls Administrateurs salariés qui le souhaitent*

VOUS AVEZ UN PROBLÈME SUR UN DOSSIER?  
... MAIS IL EST TRÈS BIEN VOTRE DOSSIER !



## **Accord cadre national à La Poste sur « la qualité de vie au travail ».**

Les administrateurs salariés CGT ont rappelé que pour leur syndicat, la démarche entreprise dès les premières réunions de négociations était de ne pas rester figés sur une posture de « signature ou non signature », mais de faire évoluer positivement le texte de l'accord.

A l'issue des négociations, l'insuffisance des engagements de La Poste au regard des besoins de l'entreprise, tant pour répondre aux attentes des postières et des postiers que pour l'amélioration du service public postal justifie la non signature de la CGT.

Le processus de négociations qui s'engage désormais sur les 8 chantiers à venir, dont celui sur « *l'organisation, le contenu, la finalité et les conditions de travail* » devra répondre aux attentes et aux revendications exprimées par les personnels.

### **Les prêts aux collectivités et secteurs public locaux :**

L'accord pour un nouvel établissement de crédit nommé Société de financement local (SFIL) est acté avec comme convenu, l'Etat 75 %, la Caisse des Dépôts et Consignations 20 % et la Banque Postale 5 %.

Ce nouveau véhicule de financement est l'héritier de Dexia Municipal Agency (DMA), la filiale de Dexia Crédit Local qui jouait déjà ce rôle dans l'activité de prêts aux collectivités.



La Banque Postale et la Caisse des Dépôts vont comme cela se fait déjà depuis juin et septembre 2012, continuer à offrir des prêts à courts et longs termes aux collectivités territoriales et aux établissements de santé.

La Banque Postale commercialise ; La Caisse des Dépôts et le nouvel établissement de crédit gèrent et financent.

Un plus donc, pour les secteurs publics locaux et leur besoin de financement certes, mais avec un impact pour la Banque Postale qui reste impliquée à hauteur de 5%, dans les 9,4 milliards d'euros de « crédits sensibles ».

A la vue des déconfitures de la banque DEXIA et de la situation du Crédit Immobilier de France, la proposition CGT d'un pôle financier public est toujours plus d'actualité.

Les administrateurs CGT du groupe La Poste  
Bernard DUPIN – Sylvie FEOLA – Michel LERSY

**Prochain CA le 24 février 2013**